

# Association de Protection du Lac à la Truite d'Irlande

## PROCÈS VERBAL

Séance du conseil d'administration de  
*L'Association de Protection du Lac à la Truite d'Irlande*  
Le 1 novembre 2016  
Au 155 route Dinning, Irlande

Sont présents(es) les administrateurs élus suivants: Benoît Lemay, Réjean Vézina, Martin Turcotte, Daniel Pinette et Catherine Lemay.

La réunion débute à 20 :00hr.

### 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Le président, Monsieur Réjean Vézina, souhaite la bienvenue à tous les administrateurs:

- Martin Turcotte, vice-président;
- Catherine Lemay, secrétaire;
- Benoît Lemay, trésorier;
- Daniel Pinette, administrateur.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président, Monsieur Réjean Vézina, fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Mot de bienvenue par Réjean Vézina;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2016; (résolution)
4. Projet restauration du barrage – mise à jour; (discussion)
5. Projet – Étude Paléolimnologique (Université Laval); (discussion)
6. Demande d'aide financière à la municipalité; (résolution)
7. Correspondance; (discussion)
8. Articles Promotionnels; (discussion)
9. Varia; (discussion)
10. Fermeture de la séance.

Il est proposé par Monsieur Martin Turcotte, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### **3. Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2016; (résolution)**

#### **RÉSOLUTION 2016-11-44**

Il est proposé par Monsieur Daniel Pinette et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 4 octobre 2016 soit adopté.

### **4. Projet restauration du barrage – mise à jour; (discussion)**

Le projet devrait être divisé en deux (2) phases lorsque nous aurons rencontré Monsieur Simon Dupéré afin de finaliser son accord et nos ententes avec lui pour que l'on puisse signer notre entente financière avec Environnement Canada. La phase un (1) inclurait les études et les permis et la phase deux (2) consisterait aux travaux. Le gérant de projet deviendrait Canard illimité et la Fondation de la faune se joindrait à nous comme partenaire. Depuis le 7 octobre que nous attendons son retour pour une date à le rencontrer.

### **5. Projet – Étude Paléolimnologique (Université Laval); (discussion)**

Le projet se structure avec GROBEC, les municipalités d'Irlande, de St-Ferdinand et d'Inverness incluant St-Pierre-Baptiste ainsi que les associations riveraines du lac William et Joseph. Des demandes d'aides financières leur seront transmises dans les prochains jours.

### **6. Demande d'aide financière à la municipalité; (résolution)**

#### **RÉSOLUTION 2016-11-45**

#### **Dépôt d'un «PROJET DE RECONSTITUTION PALÉOLIMNOLOGIQUE DE L'ÉVOLUTION DES LACS DU BASSIN DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR**

Il est proposé par Martin Turcotte et résolu à l'unanimité que le c.a. dépose pour la séance ordinaire du 7 novembre 2016 de la municipalité d'Irlande;

- le projet de reconstitution paléolimnologique de l'évolution des lacs du bassin de la rivière Bécancour estimé à 232 000\$ sur une période quatre ans.
- les prévisions budgétaires de ce projet;
- sollicite également le partenariat de la municipalité à ce dit projet ainsi qu'une aide financière de cinq milles dollars à prévoir dans leurs budgets 2017, 2018, 2019 et 2020 sujet à révision annuelle si d'autres partenaires s'ajoutent.

Ce projet intitulé «**PROJET DE RECONSTITUTION PALÉOLIMNOLOGIQUE DE L'ÉVOLUTION DES LACS DU BASSIN DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR**» répond très bien à la mission de l'APLTI et également aux études et recommandations du MÉMOIRE – «Le Lac à la Truite d'Irlande en voie de disparition».

## **7. Correspondance; (discussion)**

L'association du Lac William de Saint-Ferdinand nous a fait parvenir une lettre pour nous offrir son appuie pour la restauration du barrage. Celle-ci a été affichée sur notre site web ainsi que sur notre page Facebook afin de les remercier.

## **8. Articles Promotionnels; (discussion)**

Questionnement, devons-nous faire la vente d'articles promotionnels comme source de revenu additionnelle?

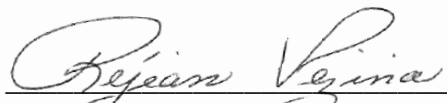
Lors des échanges, il y a eu plus de désavantages d'exprimés que d'avantages. Alors, nous évaluerons ultérieurement cette option lorsque nous aurons une opportunité pour la tester.

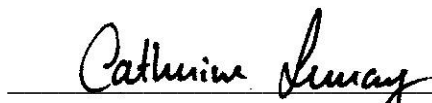
## **9. Varia;**

Rien n'a été soulevé.

## **10. Fermeture de la séance**

Il est proposé par Monsieur Daniel Pinette, et résolu unanimement de la fermeture de la séance à 21:20hr.

  
Réjean Vézina, président

  
Catherine Lemay, secrétaire